



➤ Certification ISO 14001 :

Résultats du programme 2009 : Les objectifs et cibles ont été réalisés à **84 %**. (contre 81 % en 2008). Nous remercions tous les collaborateurs qui nous ont permis d'obtenir cet excellent résultat et qui travaillent au quotidien pour faire des Embiez un site d'exception.



Les points majeurs qui n'ont pu être effectués, ou se seront avérés irréalisables :

- Nous avons décidé de faire signer à tous les plaisanciers en escale, un engagement environnemental en 7 points. Compte tenu de l'affluence estivale, il nous a été matériellement impossible de le faire. Nous allons donc revoir ce fonctionnement pour 2010. Notre but est de sensibiliser l'ensemble des plaisanciers sur leurs impacts et de les amener à nous aider, par quelques gestes simples, à maintenir et améliorer la qualité de notre site.
- L'ensemble des investissements de l'île (en particulier la rénovation de l'Hélios) ayant été très important en 2009, nous avons décidé de décaler d'une année, certaines réalisations, comme : l'achat du barrage anti-pollution ou la création d'un point vaisselle au port Saint-Pierre.
- Mais le principal point sur lequel nous devons travailler est notre consommation d'eau et d'électricité. Aujourd'hui, nous sommes capables de suivre les consommations au niveau de l'île, mais n'avons aucun moyen de contrôler celles du périmètre portuaire. C'est pourquoi, nous avons décidé de poser avec l'aide du service technique des compteurs d'eau à certains endroits du port. Une partie a déjà été posée en 2009, qui nous servira d'indicateurs de suivi pour 2010. A terme, chaque ponton devra être équipé d'un compteur d'eau et d'électricité.



Le prochain audit de suivi aura lieu le **2 février**. Chacun d'entre vous pourra être auditionné par l'auditeur «Ecopass». Revoyez donc les instructions qui vous concernent, ainsi que notre politique environnementale. *Chacun de vous est un acteur important dans notre démarche environnementale globale.*

Le programme 2010 :

Lors de la Revue de Direction, nous avons validé un programme d'actions à la hauteur de nos ambitions. Plus de 200 K€ ont été débloqués pour sa mise en œuvre.



Le principal investissement sera réalisé sur la station carburant qui sera entièrement refaite à neuf (cuves et système de distribution) et disposera de tous les systèmes de prévention et moyens de lutte contre le feu et la pollution. Nous aurons ainsi, **100 %** de nos installations conformes avec la réglementation.

Le barrage anti-pollution a déjà été commandé et la réfection des sanitaires « citron vert » programmée avant l'été.



3 nouveaux points d'apport volontaire vont être créés afin d'améliorer le tri des déchets, en plus du verre et du carton, vous y trouverez une benne pour les bouteilles plastiques. (Mise en place avant l'été)

2 sessions de sensibilisation ont été programmées pour mars 2010. Elles s'adresseront à tous les services, afin de vous présenter en détail notre programme 2010 et de voir (ou revoir) les éventuelles modifications des instructions qui vous concernent lorsque vous intervenez sur le périmètre portuaire.



➤ Sécurité :

2 sessions de formation S.S.T. (Sauveteur, Secouriste du Travail) sont au planning de 2010. Si vous désirez y participer, pensez à vous inscrire auprès de Sophie Martinaud. Par mail : capitainerie@paul-ricard.com ou par téléphone 04 94 10 65 21. (poste direct 2142 ou 2143)

Information importante : Le défibrillateur de la capitainerie sera accessible à tous, 24h/24, dans un boîtier situé dans l'entrée du bureau du port à compter du 1^{er} mars 2010.

➤ Communication :

Pour suivre les actions menées par la capitainerie, connectez vous sur le blog du port : <http://blog.les-embiez.com>

Rappel : Toutes vos idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, remarques, améliorations, ... Nous restons à votre écoute.

Rappel de nos engagements environnementaux

- Gérer l'ensemble du site portuaire de façon à être en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Déterminer, évaluer et restreindre toute incidence significative des activités sur l'environnement.
- Prendre les mesures pour prévenir et éliminer toute pollution et tout rejet accidentel dans le milieu naturel.
- Responsabiliser l'ensemble du personnel pour la protection de l'environnement.
- Communiquer avec l'ensemble des tiers sur les méthodes et les objectifs de notre politique environnementale.
- Améliorer de façon continue nos performances environnementales par la mise en place d'un plan d'action.

La pensée du mois

« En 2002, un français émettait en moyenne 6 tonnes de CO2 par an. Pour éviter que le climat ne se dérègle davantage, il est nécessaire de diviser par 4 nos émissions de CO2 d'ici 2050. A l'échelle individuelle, un geste individuel n'est pas dérisoire puisqu'il sera multiplié par des centaines, des milliers... »

